



*Incompatible!*



**Un investisseur qui a pris au sérieux le problème climatique et étudié la compatibilité de ses investissements avec un scénario 2°C... mais ne le traduit pas encore dans une stratégie climatique convaincante.**



### REPORTING CARBONE

Axa publie un reporting carbone dans son document de référence mais celui-ci n'est pas complet et n'inclut pas les investissements, qui pèsent pourtant à 98,7% dans les émissions de l'entreprise. L'empreinte carbone de ses investissements est certes publique, mais n'est pas présentée au même endroit que son reporting carbone et seulement en intensité (CO2/\$ de chiffre d'affaires) et pas en valeur absolue, ce qui nuit à la transparence et à l'exhaustivité de l'information.



### OBJECTIF CLIMAT

Axa s'est posé sérieusement la question de la compatibilité de ses investissements avec le scénario 2°C, et a produit des documents pour démontrer la responsabilité climatique de sa stratégie d'investisseur. Aujourd'hui Axa est cependant encore loin d'une compatibilité de ses investissements avec une trajectoire 2°C.



### RISQUES CLIMAT

Le risque climat est mentionné et a une place importante dans la matrice de matérialité de l'entreprise. En tant qu'assureur Axa tient compte du risque climatique, mais les mesures pour mitiger ce risque sont insuffisantes.



## OBJECTIF CARBONE

**107** MILLIONS  
DE CLIENTS ASSURÉS

**100,2** MDE  
LE GROUPE A RÉALISÉ  
EN 2016 UN CHIFFRE  
D'AFFAIRES DE 100,2  
MILLIARDS D'EUROS

**1 000** MDE  
AXA FAIT DE LA GESTION  
D'ACTIFS DEPUIS 1994  
ET GÈRE PLUS DE 1000  
MILLIARDS D'EUROS

Le reporting carbone d'Axa pour l'année 2016 mérite d'être plus cohérent et transparent : bien que **l'empreinte carbone liées aux investissements** soit connu, les seuls postes du scope 3 qu'on trouve dans le reporting carbone sont les émissions liées aux déplacements des salariés, et leurs déplacements domicile-travail. Axa devra intégrer l'empreinte carbone de ces investissements dans ce chapitre du document de référence, car celui-ci représente la majeure partie de l'impact climatique de l'entreprise soit **98,7 % des émissions**.

### Appréciations & commentaires



*Bien qu'Axa publie l'empreinte carbone de ses investissements – un travail pour lequel l'entreprise a même reçu le Prix international du meilleur reporting climatique des investisseurs – ce poste pourtant crucial est complètement absent du reporting carbone dans le document de référence. Cette absence pose des problèmes de transparence pour avoir une vision exhaustive de l'impact climatique sous la responsabilité élargie de l'entreprise. Pour améliorer l'avantage la transparence des informations, il sera nécessaire de présenter l'empreinte carbone des investissements en valeur absolue et pas uniquement en intensité (tCO<sub>2</sub>/€).*



## OBJECTIF CLIMAT

Axa a prévu de réduire de 25 % ses émissions par employé à plein-temps (ETP) entre 2012 et 2020. Premièrement, cet **objectif, relatif et non absolu**, laisse la porte ouverte à une hausse d'émissions si le nombre des salariés augmente. Deuxièmement cet objectif ne porte que sur les émissions non liées aux investissements, donc sur seulement 1,3% de l'impact climatique total.

Axa fait référence à l'accord de Paris et travaille avec Science Based Targets pour réduire son empreinte carbone en cohérence avec une trajectoire 2°C. L'entreprise a consacré un document entier (« Axa Investor Climate Report ») à cette question. Elle ne fixe cependant aucun objectif climatique, et son analyse montre que ces portefeuilles par secteur à l'heure actuelle ne sont **pas alignés avec un scénario 2°C**. Pour être cohérent avec un tel scénario, Axa doit dès maintenant dépasser son engagement pris en 2015 d'un désinvestissement dans le secteur énergétique et le secteur minier, qui tirent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de la combustion ou de l'extraction du charbon. **Les investissements d'Axa dans les énergies fossiles représentent encore 34 milliards d'euros ou 8,8 % de ces investissements contre 3 milliers d'investissements verts.**



Les travaux d'Axa montrent que l'entreprise accorde un intérêt à la responsabilité climatique liée à son activité d'investisseur. Mais les conclusions des analyses ne convainquent pas : sous prétexte de vouloir **maintenir un portfolio diversifié**, l'entreprise renvoie la responsabilité sur les entreprises. Dans le contexte actuel, les productions envisagées des entreprises du gaz et du pétrole se situent largement au-dessus des trajectoires 2°C. **Pour être cohérent avec une trajectoire 2°C, Axa devra abandonner certains secteurs de l'énergie**, comme le charbon bien sûr mais aussi les autres énergies fossiles, à commencer par les non-conventionnelles et le gaz naturel liquéfié. La part nucléaire dans le mix

énergétique du portefeuille d'Axa est également très importante (29 % ; 9% dans le scénario de l'Agence internationale de l'énergie), ce qui apporte certes une baisse de l'empreinte carbone mais n'envoie pas les bons signaux en faveur d'une transition écologique sûre et durable.



## RISQUES CLIMAT

**Le secteur de l'assurance est très concerné par la question des risques climatiques** qui sont déclinés selon tous les types de risques possibles. Ce sujet est considéré comme important, tant par l'entreprise Axa que par ses parties prenantes. Mais **les mesures pour mitiger les risques sont clairement insuffisantes**. Pour être cohérent, Axa devra abandonner véritablement le charbon et les autres énergies fossiles.

# LE RÉSEAU ACTION CLIMAT ATTEND QU'AXA

- Fasse un **reporting complet dans un même document**, indiquant les postes significatifs des différents scopes, notamment l'empreinte carbone de ses investissements qui est pour le moment pris en compte dans des documents à part ;
- Continue son travail d'analyse de ses investissements** et n'hésite pas à prendre des décisions fortes en matière de désinvestissement, tout en restant transparent par rapport aux difficultés méthodologiques;
- S'engage sur une **sortie complète du charbon du mix électrique de ses investissements** (exclusion des entreprises qui prévoient de développer leur capacité charbon, qui génèrent plus de 30 % de leur électricité à base de charbon, ou qui ont plus de 10 GW de capacité de production) ;
- Use de son pouvoir d'investisseur pour pousser les entreprises** à adapter leur stratégie aux exigences climatiques (par exemple définir des stratégies à plus long-terme).

Sans contraintes politiques et réglementaires, il est difficile pour des entreprises multinationales de mettre en place des politiques climatiques ambitieuses car cela nécessite **une évolution de leur business model vers des solutions de transition écologique**. Céder au chantage à l'emploi ou de la menace de délocalisation n'est pas l'intérêt des entreprises. **Celles qui s'adapteront en premier à des activités « zéro émission » auront un réel avantage compétitif.**

# LE RÉSEAU ACTION CLIMAT ATTEND QUE LES DÉCIDEURS POLITIQUES

- Mettent en place des **règles pour assurer la transparence et la qualité des objectifs climatiques des entreprises** françaises (rôle de la compensation, des émissions évitées, définition des objectifs en valeur absolue, etc.) en ligne avec les engagements nationaux et internationaux sur le climat ;
- Publient des **trajectoires d'émissions par branches d'activités**, en parallèle de la SNBC (stratégie nationale bas carbone) ;
- Recommandent pour toute entreprise un **« test 2°C » de leur stratégie climatique** qui se base sur les émissions significatives de l'entreprise ;
- Mettent en place un calendrier sur 5 ans de **suppression des niches fiscales en faveur des énergies fossiles** qui bénéficient en grande partie aux entreprises.

Date de publication : 11 décembre 2017

Pour plus d'informations concernant la méthodologie d'analyse et les résultats d'analyse d'autres entreprises : <https://reseauactionclimat.org/publications/entreprises-climat-2degre/>

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques



Ce travail a été effectué en partenariat avec B&L évolution, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Le Basic.

Publication réalisée avec le soutien de l'Ademe et du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Les auteurs sont seuls responsables du contenu de cette publication, qui ne reflète pas nécessairement l'opinion des financeurs et des entreprises analysées. Les financeurs ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.